

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DECISION DU MAIRE n° 011 / 2022

Service : Marchés  
Tel : 04.76.29.86.73  
ref. : BAT2018

**OBJET : Avenant en plus-value**  
**Marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants**  
**Lot n°3 de façade – Avenant n°1**  
**Lot n°10 de carrelage – Avenant n°1**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants , lot n°3 de façade, conclu avec l'entreprise MIP, pour un montant initial de 59 252,50 € HT, et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires d'enduits dans la cage d'ascenseur, à la demande du maître d'œuvre.  
Il en résulte une plus-value de 850 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants , lot n°10 de carrelage, conclu avec l'entreprise SOGRECA, pour un montant initial de 44 100,49 € HT, et la nécessité de régulariser des travaux de réagréage des sols et de supprimer la pose de carrelage et de plinthes dans la tisanerie  
Il en résulte une plus-value globale de 845 € HT

### DECIDE

**ARTICLE 1** : de signer un avenant en plus-value :

– Pour le lot 3 de façade, conclu avec l'entreprise MIP – 9 rue des lilas – 38 400 Saint Martin d'Hères, titulaire du marché  
Avec une plus-value de 850 € HT, cela porte le montant du marché de 59 252,50 € HT à 60 102,50 € HT, soit une augmentation de 1,43 %.

– Pour le lot 10 carrelage, conclu avec l'entreprise SOGRECA – 3 rue de la Prévachère 38 400 Saint Martin d'Hères, titulaire du marché  
Avec une plus-value globale de 845 € HT, cela porte le montant du marché de 44 100,49 € HT à 44 945,49 € HT, soit une augmentation de 1,92 %.

**ARTICLE 2 :**

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

**Acte rendu exécutoire par :**

- dépôt en Préfecture le 24 février 2022
- publication le 24 février 2022
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 21 février 2022

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er Maire Adjoint,  
Sam TOSCANO



Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 038-213803174-20220221-DEC\_2022\_011-CC



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte :	DEC_2022_011
Date de la décision :	2022-02-21 00:00:00+01
Objet :	Avenant en plus-value Marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants Lot n°3 de façade – Avenant n°1 Lot n°10 de carrelage – Avenant n°1 Montant de la plus-value : 845€ HT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique :	038-213803174-20220221-DEC_2022_011-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220221-DEC_2022_011-CC-1-1_0.xml	text/xml	1119
Nom original :		
DEC_2022_011marches.pdf	application/pdf	115658
Nom métier :		
10_AV-038-213803174-20220221-DEC_2022_011-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	115658

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 février 2022 à 11h48min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 février 2022 à 11h48min53s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>24 février 2022 à 11h48min55s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>24 février 2022 à 11h49min01s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-02-24</i>